



**Morondava**  
Commune urbaine

*« Asa – Filamina –  
Fahasambarana »*

**PLAN  
COMMUNAL &  
LOCAL DE  
DEVELOPPEMENT  
2016-2019**

Elaboré par	Commune urbaine de Morondava
Appui technique	DAVIDSON Pulchérie/PNUD
Version	1.2
Statut de la version	Approuvé par le Conseil du 8/12/12
Date de la version	Octobre 2016

## I- INTRODUCTION

Selon les dispositions de l'Art. 149 de la Constitution de la République de Madagascar, les communes concourent au développement économique, social, culturel et environnemental de leur ressort territorial. Leurs domaines de compétences portent notamment sur l'identification des potentialités et des besoins en ces domaines, la planification du développement communal et la mise en œuvre des opérations y afférentes.

La Loi 2014-020 du 27 septembre 2015 relative aux ressources des collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d'élection ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes, en son Art. 146, stipule que chaque collectivité territoriale décentralisée doit disposer d'un programme d'investissements publics triennal adopté par le Conseil et révisable annuellement. Le plan de développement communal (PDC) - ou plan de développement local ou plan local de développement - constitue le cadre de ce programme.

Ainsi, le présent Plan a-t-il pour but de déterminer l'ensemble des programmes et projets de développement que la Commune urbaine de Morondava entend mener durant la période 2016- 2019 ; de préciser les objectifs poursuivis et les résultats à atteindre ; de dérouler les voies et moyens nécessaires à sa réalisation.

Ce document-cadre se veut être une feuille de route ambitieuse mais réaliste. Il vise le développement local et harmonieux du territoire d'une part ; et l'amélioration du cadre et de niveau de vie de ses habitants d'autre part. Il est, en outre, le résultat d'un processus d'analyse, de consultation des parties prenantes, de concertation et d'arbitrage des priorités, initiés au niveau local. C'est enfin un outil de suivi, d'évaluation et de communication de l'action communale.

Véritable cadre d'orientations stratégiques des actions et initiatives communales en matière économique, social, culturel et environnemental, ce PCD (L) ambitionne de contribuer progressivement à l'amélioration durable des conditions de vie de la population et de préparer l'avenir face aux nombreux défis à relever. Parmi ceux-ci figurent :

- La mise en œuvre effective de la décentralisation et l'autonomie financière de la Commune ;
- Le renforcement des capacités administratives, techniques et financières des agents et élus communaux ;
- L'éducation civique, citoyenne et responsable des habitants ;
- La prospérité économique et l'épanouissement des populations ;
- La croissance urbaine face aux risques environnementaux.

Il convient de noter que ce Plan est en cohérence et en adéquation avec les grandes orientations tant régionale (Programme de Développement Régional 2014-2018 pour le Menabe) que nationales (Programme d'urgences présidentielles 2015-2016 ; Programme d'Actions Nationales d'Adaptation de Madagascar au Changement Climatique ; Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique – décembre 2015), qu'il vient préciser et/ou compléter.

Ce PCD(L) élaboré par la Commune urbaine de Morondava, avec l'appui technique du PNUD et la contribution des acteurs locaux, à travers la Structure Locale de Concertation, s'articule et se décline autour de 5 volets majeurs :

1. L'aménagement durable du territoire et la planification urbaine ;
2. Le soutien à un développement socio-économique intégré et inclusif ;
3. La préservation et valorisation de la richesse de l'héritage culturel et écologique ;
4. L'adaptation aux changements climatiques ;
5. Le renforcement des missions de Service Public au sein de l'administration communale.

# Table des matières

I-	INTRODUCTION .....	1
II-	MORONDAVA, UN TERRITOIRE ENTRE TERRE & MER.....	1
-	2.1. Morondava, la cosmopolite .....	2
-	2.2. Morondava, la belle Vezo .....	2
-	2.3. Morondava, la rurale.....	3
-	2.4. Morondava, l'urbaine face aux défis du changement climatique .....	4
III-	ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES.....	7
IV-	VISION DE LA COMMUNE URBAINE : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PRESERVE OU IL FAIT BON VIVRE .....	9
-	OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	9
-	DECLINAISONS OPERATIONNELLES.....	9

## II- MORONDAVA, UN TERRITOIRE ENTRE TERRE & MER



Morondava est une ville côtière de l'Ouest de Madagascar, bordant le canal de Mozambique.

Edifiée sur un cordon lagunaire du fleuve du même nom, Morondava<sup>1</sup>, elle est fréquentée dès le 17<sup>ème</sup> siècle par des navigateurs et commerçants étrangers. Le village est connu jusque fin 19<sup>ème</sup> sous le nom de *Nosy Miandroka*.

Sa position stratégique sur le littoral en a fait, au cours de son histoire, le centre des échanges commerciaux du royaume du Menabe avec les étrangers (17<sup>ème</sup>) ; un point de débarquement et de transit des esclaves *Makoa*<sup>2</sup> avant leur réexpédition vers le Sud-Ouest et à l'intérieur des terres (19<sup>ème</sup>) ; un poste militaire avancé sous le Protectorat français et une plaque florissante du commerce agricole jusque dans les années 80.

C'est sous la colonisation française que le nom générique de Morondava est donné aux nombreux villages situés le long de la Morondava, composés de *Bemanonga*, (*Ant*)*Sakamirohaka*, *Tsimahavao*, *Nosy Miandroka*, *Ambondro* (Betania actuel), *Lovobe*, et déjà répertoriés comme tels au 17<sup>ème</sup>- début du

18<sup>ème</sup> siècle.

Morondava est délimitée au Nord par le village de *Kimony* et le bras Nord de la Morondava ; à l'Ouest par le canal de Mozambique ; au Sud par le village de *Lovobe* et le fleuve *Kabatomena* ; à l'Est enfin par un massif central gréseux.

Morondava est le chef-lieu du District de Morondava<sup>3</sup>. Elle joue également le rôle de capitale administrative et économique du Menabe, l'une des 22 régions de Madagascar.

Classée commune urbaine depuis 1932, Morondava a le statut de collectivité territoriale décentralisée. Sa gouvernance est assurée par une assemblée délibérante, le Conseil<sup>4</sup>, et un Chef de l'Exécutif, le Maire, tous élus au suffrage universel direct le 31 juillet 2015.

Morondava est une ville moderne, avec ses banques, ses cybercafés, ses bars-karaoké, ses boîtes de nuits, ses hôtels... Elle se divise en 2 parties : la vieille ville (ou Morondava centre) avec son architecture coloniale typique des années 1920, qui s'ouvre directement sur la mer et où sont installées, de part et d'autre d'une plage longue de 10 km, les villages de pêcheurs *Vezo de Nosy kely* et *Bétania* au Nord et d'*Avaradrova* au Sud.

L'évolution démographique et les vagues migratoires successives ont conduit à une extension de fait de la ville vers l'Est, avec la création de nouveaux quartiers : *Namahora*, *Ambalanomby*, *Angara*, *Kimony*, lesquels abritent aujourd'hui plus des 2/3 de la population.

La ville est accessible aussi bien par les airs que par voie maritime ou la route ; une route entièrement bitumée, longue de 690 km, depuis la capitale Antananarivo.



<sup>1</sup> Signifie longue rive ou large berge en langue malagasy.

<sup>2</sup> Captifs originaires du Mozambique.

<sup>3</sup> Englobant les communes rurales de Bemanonga et Belo-sur-mer et Morondava.

<sup>4</sup> Composé de 13 membres.

Morondava est dotée d'un aéroport, capable d'accueillir un Boeing 737-707. La rotation aérienne avec la capitale est quotidienne et des vols réguliers connectent Morondava aux deux capitales des provinces du Sud, *Toliara* et *Tolagnaro*. Elle dispose, en outre, d'un port, de type cabotage, lequel joue un rôle capital dans les échanges inter localités, surtout durant la période des pluies, lorsque les routes deviennent impraticables.

Ce sont alors les boutres, qui assurent le transport du gros fret : matériaux de construction, produits pétrolier. La faible profondeur du bassin empêche cependant les navires à gros tonnage d'accéder au quai. Construits vers 1900, ses équipements ont été réalisés dans les années 50, dans le cadre de la politique coloniale de développement de la plaine de Morondava et son aménagement en une vaste zone agricole.

La ville dispose de 4 dispensaires privés et d'un hôpital. S'agissant de l'enseignement, outre les écoles primaires et les collèges, la ville est dotée de 3 lycées et d'une université qui dispense 3 filières : sciences de l'éducation, informatique et gestion et paramédicale. L'Alliance française y est très dynamique : avec ses 8 000 ouvrages, elle constitue la plus grande bibliothèque de toute la région Menabe.

### 2.1. Morondava, la cosmopolite

Terre d'accueil de migrants, Morondava offre un visage très hétérogène et cosmopolite. Elle compte aujourd'hui près de 100 000 hab. répartis dans 18 *fankontany* (villages-quartiers), créés au fur et à mesure des mouvements migratoires, dus à des raisons aussi bien politique, qu'économique ou sociale.

L'ethnie de fond encore dominante est celle des *Sakalava*<sup>5</sup>, une des 18 ethnies qui occupe toute la côte Ouest de Madagascar du Nord au Sud. Dès le 17<sup>ème</sup> siècle, les Sakalava ont dû partager, voire céder leur territoire à des pouvoirs d'origine extérieure : navigateurs européens, traitants arabes acheteurs d'esclaves, vendeurs européens d'armes et de munitions ...En leur offrant les armes, indispensables à leur politique de conquête, ces derniers ont ainsi contribué à développer la puissance des princes du Menabe.

Le désintérêt des Sakalava pour l'agriculture en générale, et celle du riz en particulier, favorise vers 1834 les premières migrations de colons *Merina-Ambaniandro* (ethnie du centre Nord). Plus tard, vers 1900, le boom sur la production des pois du Cap, encouragée sous l'administration coloniale, attire de nombreux immigrants salariés d'origine *Antaisaka-Korao* (ethnie du Sud-Est). Les *Betsileo* (ethnie du Centre), dont les terres sont devenues insuffisamment fertiles pour nourrir la population, partent à la recherche de terres à transformer en rizières. Une première migration s'amorce au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour s'y fixer définitivement.

Vers 1920, la colonisation productive amène bon nombre de grandes maisons de commerces, d'affaires d'import-export à s'établir à Morondava. Ces dernières sont principalement tenues par des étrangers (Européens, Syriens, Indiens). Les guerriers *Tsimihety* (ethnie du Nord), chassés par la disette, forment le dernier groupe d'arrivants.

Située à la jonction des grandes voies de la traite d'esclaves africains à l'Ouest de Madagascar, Morondava accueille des *Makoa*, qui s'y installent à l'abolition de l'esclavage comme agriculteurs.

A noter également l'arrivée en 1876 des missionnaires Norvégiens. Quant aux commerçants islamisés Omani, Indiens du Gujarat, négociants de Zanzibar, Comoriens, leurs liens avec Morondava remontent à la nuit des temps : celle où ils dominaient le commerce dans le canal du Mozambique (16<sup>ème</sup> siècle). Certains s'y établissent comme traitant pour leur propre compte, ou agissant pour des courtiers ou encore comme intermédiaires entre le grand commerce international et le commerce intérieur de Madagascar. Cette activité florissante voit son déclin progressif dans les années 1820 avec l'invasion Merina dans le Menabe.

### 2.2. Morondava, la belle Vezo

Morondava bénéficie d'un climat privilégié, de type tropical chaud et sec, caractérisé par un ciel bleu sans nuage, une faible pluviométrie, une température moyenne annuelle de 25 °C, et plus de 9 heures d'ensoleillement par jour. Elle est par ailleurs, la seule ville côtière de Madagascar à être « pieds dans l'eau », et à posséder un sable blanc à perte de vue, de la finesse de la soie. Ce qui en fait un lieu de villégiature très prisé et une destination phare notamment pour les organisateurs de colloques et autres séminaires.

Grâce à sa position centrale et littorale, son accessibilité, une offre diversifiée en matière d'hébergement, l'existence d'un capital naturel extraordinaire et touristique étoffée (plage, flore, faune, culture, histoire, écotourisme, trek...), la destination Morondava séduit tant les touristes internationaux que locaux.

---

<sup>5</sup> Ceux qui vivent le long des côtes ou des rives en langue malagasy  
Plan développement 2016-2019 CUMva/PMB-PNUD

Elle constitue, en outre, un véritable « hub touristique » permettant au visiteur de :

- Rejoindre plusieurs sites remarquables tels que l'Allée des baobabs et ses baobabs amoureux ; le parc national de *Kirindy*, qui est une réserve de Biosphère ; le parc national des *Tsyngy de Bemaraha*, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco ; le massif des *Makay* l'une des dernières zones inexplorées de la planète...
- Découvrir l'histoire, la culture et l'art Sakalava à travers notamment la visite des nécropoles où l'on retrouve les étonnantes statuaires funéraires de couples enlacés en position érotique ; *Mahabo*, berceau du royaume Sakalava ; *Belo-sur-Tsiribihina*, dernier bastion de la résistance Sakalava contre les troupes Merina et où se déroule tous les 10 ans la cérémonie traditionnelle du bain des reliques royales...
- D'explorer d'immenses territoires de chasse ou les grandes étendues de salines ;
- De réaliser des parties de pêche miraculeuse avec les pêcheurs Vezo, de partir en croisière migratoire et plonger sur les îles de l'Ouest ;
- D'admirer, au village de *Belo-sur-mer*, le travail des charpentiers constructeurs de goélettes, servant de transport aux marchandises ....



En 2011, Morondava accueille quelque 8 000 des 300 000 des touristes (3%) visitant Madagascar.

Après deux années de travaux de rénovation, grâce aux efforts déployés par le Ministère malgache du Tourisme et un soutien financier de 6,764 M€ de l'Agence Française de Développement, mais aussi au dynamisme des opérateurs touristiques locaux, le nombre d'étrangers visitant « baobabs land » a quadruplé en 2014 pour atteindre les 33 300 touristes. Ce chiffre représente 15% des 222 000 touristes débarquant à Madagascar cette année-là, soit une hausse de +12% en 4 ans.

### 2.3. Morondava, la rurale

Toute la région de Morondava forme une immense étendue dont les reliefs se caractérisent par l'absence totale de hauteurs. Cette plaine au sol fertile couvre une superficie d'environ 5 700 km<sup>2</sup>, propice à toutes sortes de cultures.

En 1899 déjà, le Général Joseph GALLIENI raconte avoir vu dans la propriété de Leo SAMAT, colon de l'île Bourbon établi à Morondava, toutes sortes de cultures potagères : thym, persil, cerfeuil, oseille ; mais aussi pomme de terre, carotte, navet, chou, chou-fleur, épinard, et même artichaut ; ainsi que toutes sortes d'arbres fruitiers : cacaoyer, pêcher, oranger, ananas...

A partir des années 1910 jusqu'en 75, les grandes cultures industrielles sont encouragées : maïs, pois du cap, tabac, coton, sisal, agrumes, canne à sucre. Elles feront la renommée du pays dans le monde entier. Aujourd'hui, seule la canne continue à faire l'objet d'une exploitation industrielle. L'activité intègre une usine de transformation, la SUCOMA, laquelle fabrique du sucre blanc destiné au marché local.

S'agissant des autres cultures : vivrières, maraîchères, cultures de rente (grains secs), elles sont pratiquées sur des parcelles très réduites, y compris la riziculture.

Le riz occupe une place majeure dans l'économie de la région. Elle implique beaucoup d'agents économique, depuis la production jusqu'au consommateur final : collecte, transport, pilonnage, décorticrerie, grossiste, semi-grossiste, détaillant. La technique de la riziculture irriguée est une vieille tradition, amenée par les migrants locaux au 19<sup>ème</sup> siècle.

Le secteur oléagineux est également présent. L'huilerie SICA transforme de manière artisanale et selon les disponibilités sur le marché local en huile alimentaire l'arachide, les graines de coton, le coprah, les graines de palmier.

En matière d'apiculture, la région de Morondava produit essentiellement du miel sauvage de janvier à juin. Cette production est à contre saison de celle du reste de l'île. Le type de miel dominant est celui de baobab, de palissandre et d'autres essences forestières. Mais surtout du miel de jujubier. Morondava est la seule région où ce miellat est proposé. La technique de récupération traditionnelle qui consiste à aller à la recherche des essaims sauvages puis d'en extraire le miel, cohabite avec des techniques plus élaborées : utilisation de ruche à barrette, que l'on trouve à la coopérative de Kimony.

Avec la déforestation, cette activité, qui avait retrouvé une nouvelle vitalité, risque très probablement de disparaître si des mesures urgentes de préservation du milieu ne sont pas mises en œuvre.

Jusque dans les années 1940, la région possédait la plus belle forêt de tout l'Ouest malgache, riche en bois précieux tels qu'ébène et palissandre. Il s'agit d'une forêt dense sèche remarquable du point de vue écologique, où vivent des communautés riveraines. Pour elles, la forêt est à la fois zone de pâture, un lieu primordial où se tiennent diverses cérémonies rituelles, qui leur fournit l'essentiel de leur alimentation en viandes, tubercules, fruits, graines, miel, pharmacopées.

Durant la période de la colonisation productive, près de la moitié de cette forêt fut sacrifiée pour cultiver du maïs. Environ 150 000 ha de forêts à essence précieuses (ébène en particulier) furent détruits en 7 ans, de 1934 à 1941. Un désastre écologique.

Par ailleurs, son exploitation intensive par les villageois pour faire du bois de charbon, du bois de construction pour les habitations, les charrettes, les pirogues ; et sa transformation par les exploitants forestiers contribuent à la disparition irréversible de plusieurs espèces et joyaux de la biodiversité.



La zone de Morondava est le 3<sup>ème</sup> centre d'exploitation forestière du pays. Les forêts primaires couvrent encore 20% de la région, mais elles ont presque toutes été exploitées à des degrés divers. Le palissandre ainsi que des bois locaux (*arofy*, *hazomalagny*, *katrafay*, *anakaraka*) font l'objet de coupe traditionnelle : équarrissage, abattage à la hache, sciage de long et débardage à dos d'homme. Sont dénombrés 3 scieries artisanales et plusieurs petits ateliers de menuiserie, travaillant à la commande pour offrir des produits semi-finis (planches, madriers...). Et aussi des meubles.

Des efforts pour la reforestation de vastes étendues, déjà largement déboisées sont engagés depuis 1978, avec le soutien de la coopération suisse. Cet appui vise à mettre en valeur les ressources forestières à travers des activités de formation, des modalités d'aménagement et de gestion de la forêt au bénéfice des populations riveraines et de l'économie régionale, dans une perspective de durabilité écologique et socio-économique. C'est ainsi qu'il a permis la régénération naturelle et l'amélioration des peuplements.

Cependant, lors des deux crises politiques de 2001-2002 et 2009-2011, les mesures de protection se sont sensiblement relâchées. La culture sur brûlis et l'abattage illégal de bois précieux dans les forêts naturelles encore présentes dans l'ouest ont repris au cours de la dernière décennie. Moins médiatisée que le pillage dans les réserves du bois de rose, la surexploitation des palissandres et d'autres bois précieux dans la région constitue un drame écologique.

A une cinquantaine de km de la ville, on retrouve 2/3 plus grandes salines de la région, ainsi qu'une ferme aquacole semi-intensive de crevettes. Cette dernière, installée depuis 1995, dispose de sa propre éclosérie, d'une unité de traitement et de conditionnement, agréée CE.

A noter également qu'est installée à Morondava une activité originale et peu connue : l'élevage de spiruline, algue utilisée comme complément alimentaire ou nutritionnel. La ferme a été créée en 2013, à l'initiative de l'Evêché. SPIRMEN est réputée pour être la plus importante unité de production de spiruline de Madagascar et d'Afrique. La ferme produit, 5,4 T/an d'algue, commercialisée sur place sous forme de sachets, en poudre ou en granulé, et en gélule.

#### 2.4. Morondava, l'urbaine face aux défis du changement climatique

Malgré ses nombreux atouts, Morondava est confrontée à deux enjeux vitaux :

- la maîtrise de la pression urbaine,
- l'aménagement de son littoral, durement soumis à des phénomènes d'érosion côtière et marine, que viennent aggraver les risques liés aux aléas climatiques.

Dans ce contexte, l'aménagement durable, l'organisation spatiale du territoire et la planification urbaine constituent, pour les décideurs, une priorité afin de rendre la ville plus résiliente aux changements climatiques.

La ville s'étend sur une superficie de 35 km<sup>2</sup> (équivalent à la surface de Paris intra-muros ou encore Bruxelles). Sa morphologie générale est essentiellement constituée par un marais maritime, un bassin versant et des plans d'eau. Quant à son littoral, il est caractérisé par une longue étendue très basse de sable blanc, d'altitude moyenne de 4 m.

En tant que capitale économique et administrative de la Région Menabe, Morondava attire beaucoup de migrants. En moins de vingt ans, sa population est passée de 41 595 hab. en 2000 à près de 100 000 hab. en 2016. Et, selon les projections démographiques de l'INSTAT, le nombre d'habitants en 2020 est estimé à 110 000 hab.



Son développement urbain s'est accéléré dans les années 2000. Du fait de l'arrivée de nouveaux arrivants mais aussi de la vitalité démographique. Les quartiers historiques ont vite été saturés ; quant aux nouveaux lieux d'établissements, ils se sont constitués de façon spontanée et anarchique. Il s'agit bien souvent d'habitats précaires, dépourvus de sanitaires, érigés sur le domaine public dans la majorité des cas. Ils ont rapidement prospéré le long des axes routiers et là où l'espace était disponible, à savoir des zones inondables ou à hauts risques. Ces constructions sauvages se retrouvent régulièrement sous l'eau lors des grandes marées, ou suite aux débordements des cours d'eau et des passages fréquents des cyclones.

Les 18 circonscriptions qui composent la ville partagent les mêmes problèmes d'insalubrité, de sous-équipements en infrastructures socio-culturelles, éducatives et sportives, de structures pour assurer la sécurité et la sûreté publique.... De nombreuses poches d'habitats dégradés et insalubres subsistent dans la plupart des secteurs urbanisés comme Nosy kely et le centre historique de Morondava. Des quartiers résidentiels commencent cependant à émerger vers l'aéroport : Tsimahavao et Kimony.

Concernant les voies de communication et de servitudes permettant d'accéder aux différents quartiers, elles sont totalement dégradées. L'électrification de la ville date des années 70, mais l'éclairage public fait défaut dans quasiment toute la ville. L'énergie électrique est distribuée par la JIRAMA (société d'Etat), dont la capacité de production est limitée. Malgré son coût très élevé, près de 60% -70% des ménages y ont accès.

Faute de moyens matériels et financiers, la Commune n'a pu réaliser l'ensemble des équipements et infrastructures de base indispensables : alimentation en eau potable et en électricité, latrines publiques. L'accès à l'eau potable est assuré par des bornes fontaines publiques, réparties sur tout le territoire (une centaine) ou par des puits. La gestion des ordures ménagères (collecte et traitement) ainsi que la lutte contre la défécation à l'air libre sont une vraie préoccupation.

Côté littoral, rappelons que la cité a été érigée sur une zone deltaïque correspondant à un ancien exutoire du fleuve, dont les deux bras Nord et Sud sont distantes l'une de l'autre d'une dizaine de km. La Morondava est l'un des plus grands fleuves de l'Ouest du pays. Elle étreint de ses deux bras la cité avant que leurs embouchures ne se jettent dans le canal du Mozambique, non sans avoir favorisé la création de forêts de mangroves.

Si ses deux « membres » jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur de la plaine agricole de Morondava, ils assurent par ailleurs les fonctions vitales de producteur et transporteur de matériaux sédimentaires vers et sur la zone côtière.

L'équilibre entre ces deux bras, Nord et Sud, est entretenu par des facteurs d'ordre naturels dont le premier, à caractère systématique, est la capture de l'une des deux rivières, associée aux effets de la houle et des courants littoraux ; le second, aléatoire, est la mise en charge de la nappe phréatique, liée aux années de forte pluviométrie et autres aléas climatiques (cyclones, sécheresse...)... Mais est également dû à des causes liées à l'action de l'homme sur le milieu : aménagements divers du bassin versant, déforestation, urbanisation, développement du tourisme balnéaire... En sachant que ces dernières pèsent de plus en plus lourd dans la balance écologique et environnementale.

Ainsi, il « suffit » d'un aléa climatique lourd (cyclones fréquents, fortes marées, pluies...) pour que le débit du bras Nord de la Morondava soit capté par le bras Sud pour laisser ce dernier complètement à sec. Conséquences : plus d'eau douce d'irrigation pour les cultures du delta, diminution du débit des puits, augmentation de la salinité et de la pollution... S'agissant des équilibres sédimentaires littoraux, ils sont rompus : l'insuffisance de matériaux prend le dessus sur l'alimentation engendrant un phénomène alternatif d'érosion marine et d'aspiration sur le secteur côtier. Le devenir de Morondava est donc étroitement lié, pour ne pas dire suspendu, au débit du fleuve portant son nom.



Une étude de 2010, menée par la Commission de l'Océan Indien (COI<sup>6</sup>) dans le cadre du projet Acclimate<sup>7</sup>, lequel vise une stratégie régionale pour l'adaptation au changement climatique, signale « une vitesse moyenne de recul du trait de côte de 4m/an » pour Morondava. A ce rythme, la partie érodée est estimée à 2 m de profondeur et 3 km. Toutefois des mesures d'adaptations permettant de réduire voire d'éviter la destruction du littoral sont préconisées, à travers la mise en œuvre d'une politique cohérente intégrée de protection de la zone côtière ; une meilleure gestion de prévention des risques et des catastrophes ; une gestion du plan d'occupation des sols et du foncier...

**La ville de demain se construit aujourd'hui. Elle sera durable et prospère grâce aux choix d'aménagement des décideurs et partenaires associés mais aussi à leur courage politique. Et le présent Plan devrait contribuer à atteindre cet objectif.**

<sup>6</sup> Les états membres sont Comores, France-Réunion, Madagascar, Maurice, et les Seychelles et cités dans le document comme îles de l'océan Indien.  
<sup>7</sup> Projet mis en place entre 2008 et 2012 par la COI, financé par le Fonds français pour l'Environnement Mondial, l'AFD et la Région, ayant pour objet de mieux comprendre les évolutions climatiques à l'échelle de la région et identifier les vulnérabilités aux impacts du changement climatique. Plan développement 2016-2019 CUMva/PMB-PNUD

### III- ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES

FORCES	FAIBLESSES
<p><u>Gouvernance de la commune</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef Exécutif et Conseil, élus au suffrage universel direct</li> <li>- Réunions fréquentes de l'Exécutif et du Conseil</li> <li>- Niveau de formation des membres des Bureaux de l'Exécutif et du Conseil élevé</li> <li>- Image positive</li> <li>- Revalorisation du rôle des élus</li> <li>- Connaissance des réalités locales</li> <li>- Culture de la gouvernance participative (fokonolona)</li> </ul> <p><u>Cadre législatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut de collectivité territoriale décentralisée</li> <li>- Autonomie de gestion</li> <li>- Compétences en matière de coopération régionale</li> </ul> <p><u>Situation géographique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité (route, aéroport, port)</li> <li>- Capitale administrative</li> <li>- Pôle attractif commercial et économique</li> <li>- Proximité de sites naturels remarquables</li> </ul> <p><u>Histoire et culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ville bâtie au 17<sup>ème</sup> siècle</li> <li>- Rôle important dans l'organisation du royaume du Menabe</li> <li>- Intérêts architectural et culturel</li> </ul>	<p><u>Administration communale</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de personnel qualifié ;</li> <li>- Absence de conscience professionnelle ;</li> <li>- Précarité des emplois (ECD de 6 mois)</li> <li>- Méconnaissance des fonctions et postes des agents</li> <li>- Absence d'une politique de gestion des ressources humaines</li> <li>- Laxisme</li> <li>- Tolérance de l'absentéisme non justifiée</li> <li>- Forte évaporation des recouvrements</li> <li>- Manque de moyens matériels et équipements (sécurité civile, informatisation des sces état-civil, voiries...)</li> <li>- Non rationalisation des effectifs</li> <li>- Incapacité technique à exercer ses responsabilités pour assurer des logements dignes aux habitants.</li> </ul> <p><u>Finances &amp; budget de la commune</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retard voire non versement des subventions de l'Etat</li> <li>- Insuffisance de fiscalité locale directe</li> <li>- Faible taux de recouvrement des impôts locaux</li> </ul> <p><u>Aménagement &amp; planification urbaine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de plan local d'urbanisme</li> <li>- Installation anarchique de la population sur des zones vulnérables (inondables, submersibles...) et occupation privative du domaine public (construction, commerce...)</li> <li>- Absence de mesures pour promouvoir la construction de logement social</li> <li>- Absence d'entretien des voiries (canaux, routes...)</li> <li>- Absence de plan de collecte et de gestion des déchets</li> <li>- Absence de plan de prévention et de gestion des risques</li> <li>- Insuffisance/absence d'infrastructures de proximité (sportif, loisir, culturel, santé, éducation, espaces verts</li> <li>- Non conscience de la valeur du patrimoine architecturale et de l'héritage historique et culturelle...</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<p><u>Partenariat &amp; collaboration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne qualité de travail et relationnelle avec l'Etat</li> <li>- Bonne qualité relationnelle avec les commerçants</li> <li>- Appui des ONG</li> <li>- Participation de la société civile</li> <li>- Coopération régionale décentralisée</li> </ul> <p><u>Economie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tourisme (offre diversifiée) : balnéaire, culturel, éco-tourisme, résidentiel, affinitaire....</li> <li>- Economie verte : solaire, photovoltaïque, recyclage et valorisation des déchets, énergie renouvelable, construction écologique</li> <li>- Agriculture/pêche : valorisation d'une production locale et écologique (bio)</li> <li>- Commerce équitable</li> </ul> <p><u>Diaspora</u></p> <p>Fort attachement à leur ville, culture « occidentale », pouvoir d'achats, fréquent retour au pays, construction de résidence</p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil Communal de la Jeunesse</li> <li>- Existence d'un tissu associatif nombreux</li> <li>- Existence d'une université</li> <li>- Existence de plusieurs stations de radios, d'accès internet....</li> </ul>	<p><u>Instabilité politique</u></p> <p>Remplacement avant la fin de son mandat du Maire élu par une Délégation Spéciale</p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistance au changement</li> <li>- Incivisme fiscal</li> <li>- Non maîtrise du foncier</li> <li>- Déforestation</li> <li>- Dégradation des écosystèmes</li> <li>- Forte érosion côtière</li> <li>- Occupation privative du domaine public</li> <li>- Laxisme/tolérance des autorités ou répugnance à sanctionner et faire la police</li> </ul>

Les conclusions de l'analyse SWOT vise à renforcer les capacités de la Commune en termes de contrôle de ses faiblesses et de détermination de ses enjeux de développement prioritaire, afin d'améliorer les conditions de vie de sa population de façon durable.

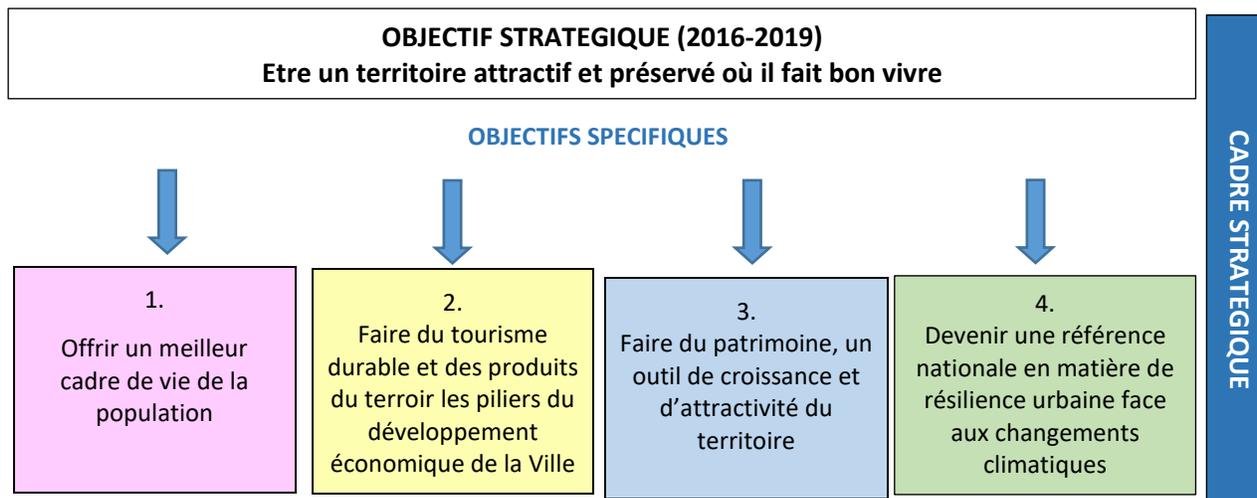
A partir des résultats de ce diagnostic, plusieurs problématiques ont été identifiées selon les enjeux suivants :

1. L'aménagement durable du territoire et la planification urbaine ;
2. Le soutien à un développement socio-économique intégré et inclusif ;
3. L'amélioration du cadre de vie des administrés ;
4. La valorisation du patrimoine naturel et culturel ;
5. La prévention et la gestion des catastrophes naturelles ;
6. Le renforcement des missions de Service Public au sein de l'administration communale ;
7. La capacité de la collectivité à mobiliser des ressources financières.

## IV- VISION DE LA COMMUNE URBAINE : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PRESERVE OU IL FAIT BON VIVRE

En 2019, Morondava aura renforcé son identité pour devenir un pôle régional, national et international attractif dans les domaines du développement durable, de la préservation et valorisation de son héritage culturel, environnemental et écologique afin de devenir une référence nationale en tant qu'éco-cité et/ou ville écotouristique.

A horizon 2019, la Commune entend mettre en avant les caractéristiques naturelles, touristiques, humaines dont elle dispose ainsi que la qualité de son climat provincial et sa situation unique de ville « pieds dans l'eau » pour garantir un équilibre entre prospérité économique, préservation du milieu, et épanouissement de ses habitants.



### DECLINAISONS OPERATIONNELLES

Aménagement durable du territoire et la planification urbaine	Appui au développement touristique et à la promotion des produits du terroir	Valorisation du patrimoine et préservation de l'héritage culturel et écologique	Prévention et gestion des risques liés aux aléas climatiques et catastrophes naturelles
Renforcement des missions de Service Public, de la capacité de mobilisation des recettes et amélioration de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration communale			

**OBJECTIF STRATEGIQUE (2016-2019) : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PRÉSERVÉ OÙ IL FAIT BON VIVRE**

**OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : OFFRIR UN MEILLEUR CADRE DE VIE DE LA POPULATION**

RESULTATS	INDICATEURS		
<p align="center"><b>RESULTATS 1 : AMELIORER LA SALUBRITE PUBLIQUE</b></p> <p align="center">Diminuer les risques de propagation des maladies liées aux manques d'hygiène et d'infrastructures sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume de déchets collecté par jour à 2019 : 35 T/j</li> <li>- Taux de fréquentation des blocs sanitaires installés à 2019 : 50/j : +15%</li> <li>- Nb de latrines familiales à 2019 : 1 500 +20%</li> <li>- Alimentation en eau potable dans les ménages à 2019 : 90 % population (contre 75% en 2005)</li> </ul>		
ACTIVITES	PLANIFICATION	PARTENAIRES IDENTIFIES	
<p><b>Activité 1.1 : Créer et mettre en place une décharge publique communale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquisition du terrain</li> <li>▪ Travaux de clôture</li> <li>▪ Aménagement de l'accès au site</li> <li>▪ Etude d'impact environnemental</li> <li>▪ Organisation du circuit de collecte</li> <li>▪ Mise en place des points de collecte/fkt</li> <li>▪ Mise en place des taxes de ramassage des ordures</li> </ul>	2016 2016 2016 2016  2017 2017	Water Aid-ECA/Lottery Fund	
<p><b>Activité 1.2 : Installer des blocs sanitaires publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marchés, stationnement de taxi-brousse</li> <li>▪ Lieux d'intérêts touristiques (plages...)</li> <li>▪ Fonkontany (fkt), scolaires et lycée</li> </ul>	2016-2017	Water Aid-ECA/Lottery Fund	
<p><b>Activité 1.3 : Promouvoir et vulgariser les règles de bonnes pratiques d'hygiène</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion de construction de toilettes sèches</li> <li>▪ Installation de poubelles publiques</li> <li>▪ Promotion du tri sélectif</li> <li>▪ Faciliter l'accès à l'eau potable (installation de bornes fontaines monétiques, branchement collectif...)</li> <li>▪ Communication grand public</li> <li>▪ Campagne de sensibilisation des scolaires, des professionnels de la boucherie, de la vente de denrées périssables...</li> </ul>	2016-2019		
<p><b>Activité 1.4 : Mener des travaux de curage et d'assainissement (caniveaux et canaux, ouvrages de drainage des eaux pluviales, lacs et marigots)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification des travaux</li> <li>▪ Recrutement par HIMO ou création d'une brigade verte par fkt</li> <li>▪ Etude et recherche de financement pérenne pour les entretiens</li> </ul>	2016 2016-2018  2018		

<p align="center"><b>RESULTAT 2 : ASSURER L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLIQUE</b></p> <p>Accroître la sécurité physique et le sentiment de sécurité des habitants en luttant contre les incivilités, en prévenant les nuisances publiques, en effectuant des patrouilles et des surveillances pour endiguer les phénomènes de vols et d'insécurité routière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de PV dressés</li> <li>- Recettes issues des contraventions</li> <li>- 75% des habitants ont le sentiment que la sécurité s'est améliorée à 2019</li> </ul>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>PLANIFICATION</b>	<b>PARTENAIRES</b>	
<p><b>Activité 2.1 : Renforcer la présence visible de la police municipale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'une brigade cycliste</li> <li>▪ Création d'une brigade verte (police de l'environnement)</li> <li>▪ Nomination de gardiens de la paix</li> </ul>	2017-2019		
<p align="center"><b>RESULTAT 3 : ORGANISER L'OCCUPATION SPATIALE DU TERRITOIRE</b></p> <p>Restructurer l'occupation du territoire dans le respect de la législation en vigueur en intégrant la dimension prévention et gestion des risques et aménager des infrastructures socio-culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de zones identifiées protégées et classées : 10 à 2019</li> <li>- Nb de personnes sensibilisées à la prévention à 2019 : 70% de la population</li> <li>- Nb d'équipements sportifs installés à 2019 : 5</li> </ul>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>PLANIFICATION</b>	<b>PARTENAIRES</b>	
<p><b>Activité 3.1 : Mettre à jour le plan local d'urbanisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification et cartographie des espaces sensibles et non constructibles</li> <li>▪ Élaboration d'un plan de prévention des risques naturels</li> <li>▪ Redéfinition des pas géométriques</li> <li>▪ Création d'une classification communale de secteurs à protéger</li> <li>▪ Définition des nouvelles zones d'occupation et d'affectation d'habitation durable</li> <li>▪ Création de réserves foncières sanctuarisées</li> <li>▪ Identification de zones d'aménagement concerté (parc, square, terrain de sports, gare routière, promotion immobilière...)</li> <li>▪ Communication sur le PLU</li> <li>▪ Sensibilisation du grand public sur les risques naturels</li> </ul>	<p>2016</p> <p align="right">2017</p> <p>2016</p> <p align="right">2016-2017</p> <p>2016</p> <p>2016</p> <p align="right">2017</p> <p align="right">2017</p> <p align="right">2016-2019</p>	<p align="center">ONU Habitat (programme PARU)</p>	
<p><b>Activité 3.2 : Appliquer les règles en matière de construction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre de nouvelles mesures règlementaires d'occupation des sols (littoral, zones inondables et vulnérables)</li> <li>▪ Mise en œuvre des nouvelles règles en matière de construction d'habitat et d'urbanisme (alignement, accès, sanitaires, recommandations architecturales...)</li> </ul>	<p>2016</p> <p>2016</p>		
<p><b>Activité 3-3 : Embellir la ville par la création d'espaces verts accessibles à tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un boulevard de la mer avec accès pour les personnes à mobilité réduite</li> <li>▪ Identification de sites propices ou restaurer les anciens lieux de promenade</li> <li>▪ Lancement d'un concours national d'idées d'aménagement pour repenser et embellir la ville</li> </ul>	<p align="right">2017-2019</p> <p align="right">2017</p> <p align="right">2017</p>		
<p><b>Activité 3-4 : Installer des terrains multisports et plateaux sportifs dans les fkt</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification de sites</li> <li>▪ Planification des équipements</li> </ul>	<p>2017</p> <p>2017-2018</p>		
<p><b>Activité 3-5 : Installer des bornes Wi-Fi publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude de faisabilité et recherche de partenariat</li> <li>▪ Installation à titre expérimental dans 3 sites pilotes</li> </ul>	2017-2018		

<p><b>RESULTAT 4 : ORGANISER LE DEPLACEMENT, LE TRANSPORT ET LA MOBILITE DES PERSONNES ET DES BIENS</b></p> <p>Fluidifier et réguler le transport des personnes et des biens dans le respect de la sécurité (prévention routière) et de l'ordre public (conflits d'usages....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter de 2% (0,5% en 2005) le trafic portuaire à 2019</li> <li>- Diminuer de 50% les causes d'accident de la route</li> <li>- 70% de la population ont le sentiment que la circulation s'est améliorée</li> </ul>	
<b>ACTIVITES</b>	<b>PLANIFICATION</b>	<b>PARTENAIRES</b>
<p><b>Activité 4.1 : Concevoir un nouveau plan de circulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'une zone piétonnière en centre-ville avec accès pour les personnes à mobilité réduite</li> <li>▪ Affectation de voie dédiée pour les 2 roues</li> <li>▪ Affectation d'un couloir pour les bus</li> <li>▪ Modification des sens de circulation en centre-ville</li> <li>▪ Réglementer la circulation des poids lourds et leur stationnement</li> <li>▪ Rénovation des routes parallèle et perpendiculaire à l'axe central</li> </ul>	<p>2016</p> <p style="text-align: right;">2017</p> <p style="text-align: right;">2017</p> <p style="text-align: right;">2017</p> <p>2016</p> <p>2018-2019</p>	
<p><b>Activité 4.2 : Créer une gare routière avec des services intégrés et accessibles à tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification du site</li> <li>▪ Etude de faisabilité et des modalités de gestion</li> <li>▪ Recherche des financements</li> </ul>	<p style="text-align: right;">2017</p> <p style="text-align: right;">2017-2018</p> <p style="text-align: right;">2018</p>	
<p><b>Activité 4.3 : Redynamiser l'activité maritime</b></p> <p>Remise à niveaux des accès du chenal et de la passe de Bétania</p>	<p style="text-align: right;">2018</p>	
<p><b>RESULTAT 5 : REVITALISER LES QUARTIERS ET ERADIQUER LES HABITATS INSALUBRES</b></p> <p>Offrir des lieux de vie agréables et conviviaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résorber une poche d'habitat insalubre à 2019</li> <li>- Création de 2 espaces verts à 2019</li> <li>- Installer un stade multisports à 2019</li> <li>- Le centre d'actions sociales est créé</li> </ul>	
<p><b>Activité 5.1 : Rechercher des partenariats pour construire des logements sociaux</b></p>	<p style="text-align: right;">2017-2019</p>	
<p><b>Activité 5.2 : Promouvoir la place des jeunes et des femmes dans l'animation et le développement de leurs quartiers</b></p>	<p style="text-align: right;">2017-2019</p>	
<p><b>Activité 5.3 : Planter des équipements socio-collectifs et des infrastructures culturelles et sportives intégrées</b></p>	<p style="text-align: right;">2017-2019</p>	
<p><b>Activité 5.4 : Créer une structure de type centre communal d'actions sociales pour soutenir les personnes vulnérables</b></p>	<p style="text-align: right;">2018-2019</p>	
<p><b>RESULTAT 6 : PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE</b></p> <p>Consulter en tant que de besoin les acteurs afin de les faire participer aux affaires de la collectivité</p>	<p>Les parties prenantes sont consultées au moins une fois par an</p>	
<p><b>Activité 6.1 : Impliquer d'avantage les Fkt dans les projets de développement durable de la commune</b></p>		
<p><b>Activité 6.2 : Impliquer la population dans les projets de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'enquête publique</li> </ul>		

**OBJECTIF STRATEGIQUE (2016-2019) : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PRÉSERVÉ OÙ IL FAIT BON VIVRE**

**OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : FAIRE DU TOURISME DURABLE ET DES PRODUITS DU TERROIR, LES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE**

RESULTATS		INDICATEURS	
<b>RESULTAT 1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE</b> Renforcer l'accessibilité du territoire, la sécurité publique, la salubrité, améliorer les infrastructures d'accueil et de loisirs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un observatoire communal est mis en place</li> <li>- Un site web est opérationnel</li> <li>- Nb de distributeurs de préservatifs installés dans les hôtels à 2019 : 20</li> </ul>	
ACTIVITES		PLANIFICATION	PARTENAIRES
<b>Activité 1.1 : Miser sur la synergie des partenaires</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un observatoire communal du tourisme</li> <li>▪ Enrichir l'accueil (aéroport, office du tourisme, panneau publicitaire...)</li> <li>▪ Élaborer un plan de développement de l'industrie touristique</li> <li>▪ Désigner des ambassadeurs de bonne volonté</li> <li>▪ Contribuer à la lutte contre le VIH-SIDA</li> </ul>		2016 2017-2019 2017-2018 2016-2019 2017-2019	GOTO/ORTM  PNUD
<b>Activité 1.2 : Valoriser les opérateurs locaux et les sites à valeur/vocation touristique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un site web, portail unique de la destination locale</li> <li>▪ Recensement des opérateurs (hôtels, bars, restaurants, gargotes...), de leurs menus, coordonnées..., des prestataires de services (boutiques, guides, organisateurs d'excursions, taxis, bajaj, pirogue...) afin de leur offrir une plus grande visibilité sur le site</li> <li>▪ Recenser les différents sites à intérêt touristique (magasins, artisans, marchés, mangroves, ...)</li> </ul>		2016 2016  2016	GOTO/ORTM
<b>Activité 1.3 : Innover et développer de nouveaux produits touristiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutenir l'organisation d'événements d'envergure internationale, novateurs</li> <li>▪ Développer le tourisme de congrès</li> <li>▪ Développer le tourisme de croisière</li> <li>▪ Accompagner les nouvelles formes d'hébergement (résidentiel, chez l'habitant...)</li> </ul>		2017 2017 2018 2017-2019	GOTO, ONTM, Association Iles Vanilles
<b>Activité 1.4 : Encourager le développement des compétences dans le secteur du tourisme</b> Création d'une filière professionnelle tourisme (IUP)			
		2018	INSCAMEN ( ?)
<b>RESULTAT 2 : SOUTENIR LES PRODUITS DU TERROIR</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La marque collective est créée</li> <li>- Nb d'adhérents à la marque collective</li> <li>- Le règlement de fonctionnement des marchés et abattoir sont adoptés et utilisés</li> </ul>	
<b>Activité 2.1 : Promouvoir la production artisanale locale et de proximité</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'une marque collective (label) : « Product of Morondava »</li> <li>▪ Incitation des artisans producteurs à adhérer à la démarche</li> <li>▪ Création et mise en place de marchés forains</li> </ul>		2017-2018	
<b>Activité 2.2 : Structurer les marchés couverts sous gestion communale</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des services mis à disposition des occupants (blocs sanitaires, éclairage, gardiennage, collecte des déchets...) et sécurisation des abords</li> <li>• Elaboration d'un règlement-type de fonctionnement du marché (attribution des emplacements fixes, attribution des espaces pour les journaliers, fixation et perception des droits de place, règles d'hygiène et salubrité, circulation dans les allées, droit et responsabilité des occupants, police et sanctions...)</li> <li>• Etude de faisabilité en vue de réhabiliter en hall les marchés de proximité (au sein des fkt)</li> </ul>		2016 2016-2017  2017-2018	



**OBJECTIF STRATEGIQUE (2016-2019) : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PRÉSERVÉ OÙ IL FAIT BON VIVRE**

**OBJECTIF SPECIFIQUE 4 : DEVENIR UNE RÉFÉRENCE NATIONALE EN MATIÈRE DE RÉSILIENCE URBAINE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

RESULTATS	INDICATEURS	
<p><b>RESULTAT 1 : MAITRISER LA CROISSANCE URBAINE ET GERER LES RISQUES ET CATASTROPHES ENVIRONNEMENTAUX</b></p> <p>Se préparer, à travers une démarche intégrée, à mieux faire face aux sinistres et conséquences des risques liés aux aléas climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de tri est créé et opérationnel</li> <li>- Le plan de surveillance, d'alerte et de gestion des risques est mis en place</li> <li>- Les aménagements de protection du littoral sont installés</li> </ul>	
ACTIVITES	PLANIFICATION	PARTENAIRES
<b>Activité 1.1 : Mise en place d'un centre de tri et de valorisation des déchets</b>	2018-2019	
<p><b>Activité 1.2 : Favoriser l'utilisation d'énergie renouvelable et le partage communautaire des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du programme d'installation de kiosque-fontaine</li> <li>▪ Soutenir les initiatives liées à l'usage de l'énergie solaire</li> <li>▪ Promouvoir l'utilisation de transport propre</li> </ul>	2017-2019 2016-2019 2017-2019	Water Aid/ECA
<p><b>Activité 1.3 : Prévenir les risques littoraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information préventive et sensibilisation de la population aux risques et catastrophes naturelles</li> <li>▪ Mise en place d'un plan de surveillance, d'alerte et gestion des risques et catastrophes naturelles</li> <li>▪ Enlèvement des ruines, facteurs d'érosion</li> </ul>	2016-2019	
<p><b>Activité 1.4 : Protéger le littoral de l'érosion et de la submersion marine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de défense souple</li> <li>▪ Reprofilage des dunes</li> <li>▪ Végétalisation et plantation</li> <li>▪ Curage des drains et dragage du chenal Hellot</li> </ul>	2017-2019	AFD/UE/France/Région Réunion

**OBJECTIF STRATEGIQUE (2016-2019) : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PRÉSERVÉ OÙ IL FAIT BON VIVRE**

**OBJECTIF SPECIFIQUE 5 : RENFORCEMENT DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC, DE LA CAPACITE DE MOBILISATION DES RECETTES PROPRES ET AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

RESULTATS	INDICATEURS		
<b>RESULTAT 1 : RENFORCER LES CAPACITES DES AGENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LEUR MISSION DE SERVICE PUBLIC (SP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 70% des agents communaux ont bénéficié d'un bilan de compétences</li> <li>- 60% des usagers ont le sentiment que l'accueil des usagers et les missions de SP sont assurés de manière fluide, efficace et performante à 2019</li> </ul>		
ACTIVITES	PLANIFICATION	PARTENAIRES	
<b>Activité 1.1 : Accompagner la professionnalisation des agents et leur demande d'intégration dans la fonction publique territoriale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du projet communal et sensibilisation aux missions de Service Public</li> <li>▪ Réalisation d'un bilan des compétences au bénéfice de chaque agent (analyse des aptitudes, des connaissances, des savoir-faire et des motivations)</li> <li>▪ Proposer des formations pour renforcer les savoirs au poste de travail, développer de nouvelles qualifications professionnelles ou acquérir des compétences spécifiques</li> <li>▪ Appuyer les demandes d'intégration à la fonction publique</li> </ul>	2017-2018		
<b>Activité 1.2 : Mesurer la satisfaction des usagers du Service Public de la Commune</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation à N+2 et communication</li> <li>▪ Evaluation à N+3 et communication</li> </ul>			
<b>RESULTAT 2 : AMÉLIORER LA GRH AFIN DE LA RENDRE PLUS PERFORMANTE ET EFFICACE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un référentiel des métiers de la commune est élaboré</li> <li>- Un organigramme est réalisé</li> </ul>		
<b>Activité 2.1 : Adéquation du profil de poste au profil du candidat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier toutes les activités de la commune (administration générale, finances, les services techniques, services économiques et sociales, services culturelles, police....)</li> <li>▪ Analyser son système organisationnel (répartition du travail, gestion des plannings et des tâches, système de suivi et contrôle, pratiques relationnelles et hiérarchiques, système de suivi et contrôle...)</li> <li>▪ Elaborer un référentiel des métiers (accueil, animation, technique, opérationnel, administratif, encadrement...), de fiches de postes (caissier, secrétaire, collecteur-percepteur, commis, agent état-civil, responsable de l'assainissement, responsable d'hygiène...) avec classification des emplois</li> <li>▪ Mettre en adéquation poste de travail et compétences ou lancer un plan de recrutement</li> <li>▪ Mettre en place d'une nouvelle organisation du travail et un nouvel organigramme</li> </ul>	2016-2018		
<b>RESULTAT 3 : RENFORCER LA CAPACITE DE MOBILISER DES RECETTES PROPRES</b> Familiariser le citoyen à ses obligations fiscales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 campagnes de sensibilisation par an sont réalisées</li> <li>- 50% des administrés contribuent à 2019 aux recettes de la Commune</li> </ul>		
<b>Activité 3.1 : Améliorer, en interne, les stratégies de mobilisation des ressources locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les mécanismes de collecte et de recouvrement des recettes</li> <li>• Mise en place des mesures correctives</li> <li>• Mise en œuvre de campagnes de communication ponctuelles de sensibilisation sur le civisme fiscal</li> </ul>	2017		
<b>Activité 3.2 - Mener une stratégie de communication dynamique pour sensibiliser et informer la population sur la nécessité de contribuer aux ressources locales</b>	2017-2018		

Impliquer le citoyen dans un projet de développement local à travers la mise en place d'un système de collecte de fonds		
<b>Activité 3.3 : Expérimenter une Taxe Foncière simplifiée et unique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un registre foncier urbain</li> <li>• Etude de faisabilité visant à instaurer cette nouvelle taxe</li> <li>• Mise en œuvre, à titre expérimentale, dans des FKT pilotes</li> <li>• Evaluation et communication</li> </ul>	2017-2019	
<b>Activité 3.4 : Expérimenter une Taxe Professionnelle de base et unique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un registre des professionnels</li> <li>• Etude de faisabilité visant à instaurer cette nouvelle taxe</li> <li>• Mise en œuvre à titre expérimentale</li> <li>• Evaluation et communication</li> </ul>	2017-2019	